

## Avant-propos

Probablement moins initiatique et moins couru que le pèlerinage en Italie, le voyage à Bordeaux a eu son heure de gloire : la ville est restée longtemps auréolée de l'éclat maritime et commercial qui lui avait offert sa splendeur architecturale, écrin d'une rade encombrée de navires où l'odeur puissante de la morue planait encore jusque vers 1960. La ville émouvait et inspirait. Ce qui nous a valu quelques textes ou récits, tombés de plumes plus ou moins célèbres. Après que le voyageur, plus souvent homme que femme, avait admiré les balcons de la ville comme Stendhal, il lui arrivait de vouloir en découvrir les environs. L'affaire était expédiée assez rapidement, il faut bien en convenir. On allait dans la lande, parfois, pour l'exotisme et l'aventure évidemment : il fallait apercevoir un de ces saints Jean-Baptiste perchés, résistant sur ses échasses au vent venu de l'océan qui court au ras des ajoncs et des bruyères. Plus souvent, l'excursion dans les vignes était aussi au programme, histoire de compléter la vision qu'on avait pu avoir en arrivant à Bordeaux par les coteaux de la rive droite, avant d'affronter la traversée du fleuve. Citons, entre autres, Henry James qui arrive à Bordeaux en 1877 : « Toute la contrée alentour est couverte de précieux vignobles qui font la fortune de leur propriétaire et la satisfaction des consommateurs lointains ; et, quand on regarde les collines qui se dressent derrière la Garonne, on les voit sous le soleil d'automne, ornées de la silhouette rousse et prospère de tel ou tel clos immortel. <sup>1</sup> »

Pour être honnête, cette excursion dans les vignes, c'est plutôt une promenade en Médoc. Sauf, peut-être, au XVII<sup>e</sup> siècle avec Locke, dont nous parlerons. Depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'exception de Haut Brion, le vignoble de Graves a perdu sa célébrité. Quand Stendhal fait son pèlerinage à La Brède, chez Montesquieu, il voit des pins, « le plus vilain arbre du monde », et une eau « partout couleur de café ». Mais il ne voit pas un seul rang de vigne ; en tout cas, il n'en parle pas. Le regard de géographe d'Élisée Reclus est plus objectif au demeurant ; sa *Nouvelle géographie universelle* date du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle :

1 - Dans *Voyage à Bordeaux*, éditions Pimientos, Urrugne, 2000, p. 123.

Quelques-unes des anciennes solitudes de la lande sont maintenant parmi les vignobles les plus renommés du Bordelais. Le long du fleuve, on obtient des vins rouges « grands ordinaires », les meilleurs vins de palus que produise le département. Les terrains de graves plus élevés, qui longent la Garonne à distance jusqu'au pays de Sauternes, donnent d'autres vins fort célèbres, parmi lesquels on cite surtout ceux du Haut-Brion et du Pape-Clément, classés parmi les premiers grands crus et des plus appréciés dans le Nouveau Monde, ainsi que tous les vins rouges de Pessac ; ceux de Léognan, à peine moins fameux, trouvent surtout leurs consommateurs en Belgique et en Angleterre. C'est dans les terres de graves que se trouve le château de La Brède, célèbre pour avoir été la résidence de Montesquieu.

On aura remarqué que le géographe girondin exilé évoque l'appellation Pessac-Léognan avec un siècle d'avance, et qu'il sacrifie à la petite facilité de lier la terre de graves au nom de Montesquieu. Nous verrons ce qu'il faut penser de ce raccourci. Héros local aussi universel que la Géographie susnommée, le président au Parlement de Bordeaux est aux Graves girondines ce que dom Pérignon est à la Champagne, le résumé trompeur d'une renommée mythique. Qui ne connaît que la condescendance du philosophe envers ses paysans de La Brède ou de Martillac, que ses démêlés avec l'Intendant de la généralité de Guyenne, ne sait presque rien du plus ancien vignoble du Bordelais. La curiosité de Florence et Daniel Cathiard, propriétaires actuels du château Smith Haut Lafitte, pas découragés pour un sou par ce voisinage tutélaire, était donc légitime et nécessaire : cette chronique de vignes a vu le jour à leur demande. La démarche n'est pas sans risque, s'agissant d'un cru classé : l'histoire charrie parfois des obscurités ou des débris dont on hérite, malgré qu'on en ait. Le passé de Smith, néanmoins, ne cache rien d'inavouable.

Ce livre n'est pas, loin de là, la première monographie d'un château viticole du Bordelais ; bien d'autres l'ont précédée, sous des signatures reconnues, mais assez peu pour le pays des Graves. Quoi qu'il en soit, toute besogne d'histoire commence par un patient travail d'investigation, à la recherche des sources documentaires existantes et utilisables. Pour le Moyen Âge et l'époque moderne, nous avons eu la chance de pouvoir disposer de la minutieuse étude menée par M. Philippe Maffre, il y a une vingtaine d'années maintenant. Ce travail irréprochable

établit l'ancienneté de Smith Haut Lafitte, formé de la réunion de deux propriétés originelles, le Boscq et Bourran. Les documents les plus anciens concernant ces deux domaines remontent respectivement au XV<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, et sont étroitement liés à l'histoire de l'abbaye bénédictine Sainte-Croix de Bordeaux.

Trois personnages singuliers jalonnent l'histoire que nous allons raconter. Le premier, est aussi scintillant que les Lumières du siècle qui est le sien. On l'aperçoit sur la fin de sa vie, vers 1760, vêtu de sa redingote de ratine écarlate, faire ses dévotions chez les Annonciades de Bordeaux. C'est l'abbé Germain de Bourran, dont un épais dossier des Archives départementales de la Gironde consacré aux papiers de sa famille permet d'esquisser un portrait. Son nom figure encore sur les lieux-dits de la commune de Martillac qui entourent la maison noble qui fut celle de ses arrière-grands-parents.

Les deux autres personnages portent des noms qui résonnent encore à l'oreille de nombreux Bordelais de souche. Fort célèbres en leur temps, honorés chacun d'un titre de roi qui suffisait à peine à leur renommée bordelaise, ils marquent l'histoire contemporaine du château. « Roi d'Aquitaine » pour Duffour-Dubergier, « gros et considérable personnage » pour reprendre les mots du préfet de la Gironde Georges Eugène Haussmann. « Roi de Bordeaux » pour Louis Eschenauer, dont on se disputait une chaise à sa table du Chapon Fin, avant de détourner le regard à la seule évocation de son nom, quand il fut jugé infréquentable en 1945. On pourrait imaginer que la notoriété de ces individus fameux nous vaut aujourd'hui des fonds d'archives abondants, documentés, et facilement accessibles. Malheureusement, il n'en est rien, et la moisson d'informations est fort décevante. Jean Cavignac a publié, il y a une vingtaine d'années, les actes notariés conservés aux Archives Départementales de la Gironde concernant l'ancien maire de Bordeaux et sa famille. Mais nous n'avons rien sur la maison de commerce Duffour, ni sur la gestion des vignobles de Smith et de Gironville. Quant à la société Eschenauer, quoique la raison sociale existe encore aujourd'hui, elle n'a plus rien à voir avec notre recherche. C'est pourquoi nous n'avons pas su localiser ses archives utilisées en leur temps par Paul Butel vers 1990, et qui auraient permis de mieux comprendre la façon dont « Oncle Louis » a géré les

prestigieux domaines dont il était le fermier, parmi lesquels se trouvait Smith Haut Lafitte.

Après cet aveu d'insuffisance, reste à endosser le défaut majeur inhérent à toute monographie, à savoir son aspect microcosmique. Quelque respect qu'on ait, par ailleurs, pour un aussi grand cru classé ! À l'évidence, ce genre d'étude n'a d'intérêt que dans la mesure où elle est insérée dans un contexte, soit avec valeur d'exemple, soit comme exception, voire les deux à la fois selon le moment. Certes, il n'est pas question de retracer ici dans le détail l'histoire du vignoble de Graves qui, à l'exception des sables des landes à l'ouest, couvre aujourd'hui environ 120 000 hectares dans le département de la Gironde, « le plus vaste réservoir de vins de qualité du monde » comme l'écrit Jean-Claude Hinnewinkel (fig. 1). Mais, s'agissant de Smith Haut Lafitte, cru classé de Graves, comment pourrait-on laisser de côté la longue histoire du seul terroir connu dont l'appellation porte le nom de son sol ? Originalité qui ne manquera pas de poser problème quand il s'agira de tracer des frontières, nous le verrons. L'intendant Lamoignon de Courson le décrivait ainsi, en 1698, au monarque qu'il servait :

La ville de Bordeaux était située dans les Landes, mais toutes les terres à 3 ou 4 lieues aux environs ont été défrichées et presque toutes plantées en vigne, c'est dans ces vignobles que se recueillent les vins de grave, les meilleurs et les plus chers et dont les étrangers s'accommodent le mieux. C'est pour cela qu'on a soin de les faire fort cuver pour qu'ils puissent supporter la mer, il y en a peu de propre à être consommé sur les lieux, ils sont ordinairement âpres et fort épais, on prétend que la mer corrige ce défaut, cependant ils restent toujours fort épais, les étrangers et surtout les Anglais s'en accommodent fort.

Ce vignoble doit en effet son premier âge d'or aux Anglais, « vendangeurs de l'Aquitaine » pour reprendre l'expression de Jean Marc Soyez, et dans une moindre mesure aux Hollandais. Les Graves sont, dit-on, le plus ancien vignoble du Bordelais, producteur de ce « clairnet » qui faisait tourner la tête à des piliers de cabaret qui préféraient pour cela « Anjou ou Arbois ». Du moins le chantait-on. Quoique longtemps éclipsé par les gloires médocaines, il mérite encore quelques égards. Géographes et historiens bordelais lui ont d'ailleurs consacré plusieurs travaux

de grand intérêt au cours de ces dix dernières années, dont on trouvera plusieurs mentions en fin d'ouvrage. Smith, à l'évidence, participe de cet héritage historique des Graves.

Toutes ces révérences faites, il nous faudra bien assumer ensuite quelques banalités dans la mise en œuvre des sources et des références. Et tout d'abord, le déroulé chronologique le plus ordinaire d'un plan sans autre dessein que celui de la lisibilité. Existait-il vraiment un autre choix ? La succession des propriétaires s'inscrit d'elle-même dans cette continuité des siècles. On pourra remarquer, d'autre part, qu'une partie de ce travail relève de l'humiliation de la compilation : faut-il sacrifier pour autant au souci de l'originalité ce qui a déjà été (bien) écrit et reconnu pour sa valeur scientifique ? L'abondance des citations qui parsèment le texte aura donc valeur de rachat pour ces platitudes de forme. Loin de la vaniteuse coquetterie de l'érudition gratuite, c'est davantage un scrupule d'exactitude qu'une forme d'outrageuse facilité : dans cet air du passé révolu qui n'est plus le nôtre depuis plus ou moins longtemps, ne vaut-il pas mieux laisser aux auteurs, aux témoins, leurs propres mots et la forme de leur pensée tels qu'ils les ont exprimés ? À ce jeu-là, d'ailleurs, on a vite fait d'oublier ceux qui parlaient gascon, puisqu'ils ne savaient pas écrire. Le revers de la médaille, ce sont les notes... Mais comment faire pour ne pas lasser le lecteur par cet excès de pudeur, au demeurant nécessaire d'un point de vue scientifique ? La plupart du temps, le lecteur pourra ignorer ces notes sans dommage : il lui suffira de savoir qu'elles ne sont que le renvoi vers la référence exacte de l'emprunt ou de la source.

Pour ce qu'il adviendra de tout cela, ce n'est pas à l'auteur d'en décider. La pesanteur des enjeux économique est une réalité pour un milieu viticole qui traverse une période délicate dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle. Raison de plus pour se laisser distraire avec les leçons d'une histoire qui témoigne de l'étonnante vitalité d'un vignoble qui, ayant déjà traversé sept cents ans, aborde vaillamment son huitième siècle. Laissons le mot de la fin au docteur Fériet, chantre des bienfaits du vin de Médoc<sup>2</sup>. Il nous permettra, d'une part, de lui emprunter une

2 - J. Ferrier, *Guide du consommateur de bons vins, ou essai sur les produits vinicoles du département de la Gironde, considérés au point de vue hygiénique et commercial*. Bordeaux, Chaumas 1857.

dernière citation pour faire la réclame de Smith Haut Lafitte, d'autre part de s'abriter derrière son autorité en cette triste époque où il est politiquement très incorrect de glorifier la vigne et le vin. Le plaisant syllogisme qu'il rapporte dans son ouvrage ne reconnaît ni classement, ni appellation, et conviendra, on l'espère, à l'humeur d'un lecteur que nous souhaiterons satisfait et heureux à la fin de sa lecture :

*Qui bene bibit bene dormit ;  
Qui bene dormit non cogitat malum ;  
Qui non cogitat malum, non peccat in Deum ;  
Qui non peccat in Deum salvus erit ;  
Ergo qui bene bibit salvus erit.<sup>3</sup>*

3 - « Celui qui boit bien, dort bien/Et qui dort bien, ne pense pas à mal/ Qui ne pense pas à mal ne pèche pas contre Dieu/Et qui ne pèche pas contre Dieu sera sauvé/ Donc, celui qui boit bien sera sauvé. »